

Nyons, le 22 novembre 2021

Mesdames, Messieurs, parents d' l ves

Point sur la situation sanitaire   la cit  scolaire au 22 novembre 2021

La survenue de quelques cas positifs confirm s de COVID-19 sur la cit  scolaire, coll ge et lyc e, depuis la semaine derni re nous oblige   la plus grande vigilance quant au respect du protocole sanitaire.

Je vous rappelle la strat gie   adopter dans la situation de

Cas suspect  de COVID-19 :

Il va de soi que dans cette situation, l' l ve ne doit pas rejoindre l' tablissement et vous devez en informer imm diatement la vie scolaire en pr cisant le motif r el de son absence.

Cas contacts : le protocole nous impose pour les

ELEVES NON VACCINES (risque  lev )

La quarantaine est obligatoire (7 jours   compter du dernier contact   risque). La r alisation d'un test imm diat est obligatoire puis d'un 2  test, 7 jours apr s le dernier contact avec le cas confirm .

Si le 1 r test est n gatif, la quarantaine se poursuit jusqu'  la r alisation du 2  test 7 jours apr s. Si le 2  test est n gatif, vous devez fournir une attestation sur l'honneur, ce qui autorise votre enfant   revenir avec un strict respect du port du masque et une vigilance renforc e. Si vous ne fournissez pas d'attestation, votre enfant ne pourra pas revenir au sein de l' tablissement. Il poursuivra donc son isolement pendant 7 jours suppl mentaires, portant cette p riode d'isolement   14 jours.

Si l'un des tests est positif, votre enfant devient alors « cas confirm  » : il devra s'isoler pendant 10 jours minimum et les services concern s mettront en  uvre la strat gie du « contact tracing »   partir de ce nouveau cas confirm . Le retour dans l' tablissement se fera donc apr s la p riode d'isolement (sans r alisation de test suppl mentaire)

ELEVES VACCINES (risque mod r )

Une attestation sur l'honneur est   fournir par les repr sentants l gaux. N anmoins, la r alisation d'un test imm diat est obligatoire puis d'un 2  test, 7 jours apr s le dernier contact avec le cas confirm . L' l ve poursuit ses cours en pr sence (sauf si les tests r alis s sont positifs). Si l'un des tests se r v le positif, l' l ve devient alors cas confirm  : isolement 10 jours minimum et un contact tracing est r alis  par les services concern s   partir de ce nouveau cas confirm . Le retour dans l' tablissement se fera donc apr s la p riode d'isolement (sans r alisation de test suppl mentaire)

La situation est suivie au jour le jour par les services de sant  scolaire de l' tablissement sous ma responsabilit . Toutes les mesures protocolaires sont prises pour prot ger l'ensemble des  l ves et des personnels de la cit  scolaire. Nous appliquons strictement la **strat gie tester, alerter, prot ger** impos e par notre hi rarchie.

Les équipes de direction, d'encadrement et de santé sont tenues au secret professionnel et les cas particuliers ne peuvent pas être « divulgués ». En revanche nous comptons sur vous, parents, pour nous informer en temps réel d'un cas avéré ou « suspect » dans votre foyer, afin que tout soit mis en œuvre pour protéger les membres de la cité scolaire dans son ensemble.

Nous vous rappelons également que le **PORT du MASQUE est OBLIGATOIRE** dans tous les locaux, qu'il doit être positionné sur le nez et non sous le menton, que les élèves sont tenus d'apporter leurs propres masques (au moins 2 pour la journée pour pouvoir en changer à la mi-journée (en mettant le masque souillé dans une pochette pour le rapporter au domicile et non jetés au sol) et que les **GESTES BARRIERE** (lavage des mains entre autres) restent le meilleur moyen pour contenir l'épidémie au sein de l'établissement.

D'autre part, les autorités nous informent qu'une dotation de 10 autotests par élève sera distribuée aux collégiens de 6^{ème} non éligibles à la vaccination et non concernés par les campagnes salivaires ; Ils devront ainsi effectuer un dépistage par semaine à leur domicile sous la responsabilité de leurs responsables légaux. Des autotests pourront également être proposés à l'ensemble des collégiens qui le souhaitent.

Les services de santé de l'établissement restent à votre écoute et à votre disposition pour toute information complémentaire sur ce sujet.

Je vous remercie pour votre coopération et votre confiance.

Hombeline VINCENT

Proviseure

